

Le Budget 2007-2008 de Mme Monique Jérôme-Forget (Québec, 24 mai 2007).

Jean-Michel Cousineau, économiste  
École de relations industrielles, Université de Montréal

Pour : L'ASDEQ, comité des politiques publiques.

Le budget présenté par Mme Jérôme-Forget à Québec le 24 mai 2007 se résume en cinq points.

Premièrement, ce budget comporte une **baisse d'impôts de 950 millions** de dollars pour l'année 2008. C'est une diminution énorme tant pour l'État qui se prive de revenus de près de 1 milliard de dollars que pour les familles (avec enfants) qui en bénéficient le plus et les particuliers (personnes seules ou couples sans enfants). Cette baisse se fera vraisemblablement sentir sur les revenus annuels de plusieurs d'entre eux.

Deuxièmement, le gouvernement **continue ses investissements massifs en santé et en éducation** : 6 % d'augmentation des dépenses dans le secteur de la santé, 5 % dans le secteur de l'éducation. Ces augmentations épuisent à toutes fins pratiques la marge de manœuvre du gouvernement. En conséquence, les dépenses dans les autres ministères seront gelées. En fait, le budget prévoit un amincissement radical de l'emploi dans la fonction publique. Seul 1 emploi sur 2 sera remplacé; 3 800 emplois seront éliminés.

Troisièmement, le budget prend **deux initiatives** qui pourront marquer le plus long terme : 1) Hydro-Québec a maintenant le mandat de développer ses investissements en vue d'augmenter ses **exportations d'électricité** et de financer le remboursement de la dette par l'intermédiaire du Fonds des générations. 2) le ministre de la Santé poursuivra le travail de financement des établissements par épisodes de soins, pratique qui a pour effet *d'introduire de la concurrence entre les établissements de santé*. Par ailleurs, le mandat a été donné à Monsieur Claude Castonguay de présider un comité de travail

chargé d'examiner les moyens d'assurer le financement adéquat du système de santé, de voir comment le secteur privé peut appuyer le système public et d'examiner les modifications qui pourraient être nécessaires à la Loi canadienne sur la santé (Monsieur **Castonguay** est favorable à des **contributions par les usagers**, à la décentralisation de la gérance du système, à la co-existence d'un système de pratique privée une fois les disponibilités au service public comblées, au recours à des méthodes de production de soins plus efficaces, etc. voir son plus récent discours sur le site de l'Institut économique de Montréal).

Quatrièmement, une des préoccupations de Mme Jérôme-Forget refait surface avec son premier budget : la **rénovation et l'entretien de nos infrastructures collectives** : écoles, hôpitaux, routes, aqueducs, etc. Le budget prévoit des investissements de **20 milliards** de dollars pour les cinq prochaines années en matière de rénovation et de remise en état de ces infrastructures et **10 milliards** pour le développement de nouvelles infrastructures. Nous connaissons le détail de ces projets de dépense à l'automne 2007.

Cinquièmement, il conviendrait de souligner qu'une **entente a été conclue avec le Vérificateur général** dont le rôle est de plus en plus pris au sérieux et auquel sera conféré plus de pouvoirs et de participation aux activités de vérification des dépenses de l'État : l'intégration ordonnée des hôpitaux, commissions scolaires et cégeps au périmètre comptable du gouvernement est annoncée, de même que des activités de covérification sont prévues pour la société des alcools, la SGF, la régie des installations olympiques, etc.

Bien d'autres mesures ont été adoptées dans ce budget dont l'élimination progressive de la taxe sur le capital, l'augmentation des frais de scolarité (compensée par une révision

des prêts-bourses aux étudiants), nouvelles déductions pour amortissement (forêt et manufacturier) pour faciliter l'investissement et divers projets ad hoc. Mais, dans l'ensemble on reconnaît les grandes orientations de ce budget avec les 5 points énumérés plus haut. Plusieurs se sentiront à l'écart parce que leurs revendications n'auront pas été écoutées, mais c'est le rôle d'un gouvernement que de choisir, et ce gouvernement choisit. À mon avis, c'est un excellent budget qui met bien en évidence les orientations de ce gouvernement. La classe moyenne s'en trouvera favorisée (impôts) en même temps que les personnes plus âgées (dépenses en santé) et jusqu'à un certain point les plus jeunes (dette et éducation). On peut prévoir qu'il y aura moins d'impôts généraux sur le revenu mais qu'il y aura des tarifs (à ne pas confondre avec des taxes qui s'appliquent à tous les services, qu'on en fasse usage ou non) pour ceux qui utilisent des services publics spécifiques. Sur le plan de l'incitation au travail, j'ai trouvé, ce qui me semble une faille qui, en fait provient, d'une initiative du gouvernement fédéral. Le partage des revenus pour les retraités dont un des deux conjoints dispose de peu ou de pas de revenus de retraite engendre des gains substantiels pour ceux qui désireraient prendre leur retraite de façon hâtive. C'est une incitation directe à la sortie du marché du travail pour les personnes qui peuvent toucher des revenus de retraite et c'est contraire à ce qui est recherché pour inciter les personnes plus âgées à rester sur le marché du travail plus longtemps. Les conséquences de cette initiative sur l'offre de travail restent à être évaluées.